Pouvoir Adjudicateur	Dénomination Sociale : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes
	Nature de l'autorité attributive : <b>Association loi 1901</b>
	Adresse du siège social : <b>3, allée des Sorbiers – 69500 BRON</b>
	Adresse de correspondance : 14 avenue Benoit Frachon – 38 400 SAINT-MARTIN
	D'HERES
	Téléphone : <b>09.72.26.48.90</b>
	Fax : <b>09.72.15.65.64</b>
Référence Marché	25001.Accompagnement_Administratif_Projets_Européens
Domaine d'achat	
Nomenclature CPV	Code : 79411000-1 Conseil en affaires et en Gestion
	Gode 173 122000 2 Gonden en anames et en Goddon
Type de marché	Fourniture de services
Type de procédure	MAPA
Caractéristiques du marché	Division en lots : Oui/Non
	Monnaie de facturation : Euro
	Caractéristiques Techniques :
	Niveau d'équipement :
	Date de livraison :
Durée du marché	Le marché est conclu pour une durée de 6 mois renouvelables.
Modalités de transmission	Les propositions seront transmises sous forme d'un devis accompagnées des CCTP et
des offres	CCAP signés.
	Les réponses seront transmises en français à l'adresse suivante :
	Atmo Auvergne-Rhône-Alpes
	A l'attention de Monsieur David PETRONE
	14 avenue Benoit Frachon
	38 400 SAINT MARTIN D'HERES
	Si les offres doivent être transmises en format papier, une copie de la proposition
	commerciale sera transmise par voie électronique à serviceadministrati@atmo-aura.fr
Date limite de la remise des	1 <sup>er</sup> septembre 2025
candidatures et des offres	

Pièces à fournir à l'appui de	Le candidat auquel sera attribué le marché sera amené à produire l'ensemble des pièces
de l'offre	mentionnées à l'article 46 du Code des marchés publics. L'offre sera accompagnée de
	tout document utile à l'analyse des offres.
	1) Deux exemplaire du devis de la prestation
	2) Deux exemplaire du CCAP dûment paraphé, tamponné et signé
	3) Deux exemplaire du CCTP et son annexe dûment paraphé, tamponné et signé
Critères d'attribution du	Offre la plus favorable, déterminée par application des critères suivants, avec leur
marché	pondération :
	➤ Prix : 50 %
	Expertise: 50%
Voie et délais de recours	Tribunal Administratif de Grenoble
	2, place de Verdun
	38 000 GRENOBLE
	Le délai de recours sera de 2 mois à compter de la date de notification de la décision de
	rejet d'attribution du marché.
Contact	Renseignements :
	M. David PETRONE – Tél : 09 72 26 48 90
	Mail: serviceadministratif@atmo-aura.fr
Date de mise en ligne de	1 <sup>er</sup> juillet 2025
l'avis	